

3.

**MÉTHODES DE TERRAIN,
ÉTUDE DU MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE,
ENTRÉE DE CE DERNIER DANS LES COLLECTIONS MUSÉALES**

La « femme du Moustier », Émile Valère Rivière, Aimé Rutot et Denis Peyrony : l'étrange devenir d'un squelette humain

The “Woman from Le Moustier”, Émile Valère Rivière, Aimé Rutot and Denis Peyrony: the Intriguing Becoming of a Human Skeleton

Bruno MAUREILLE

Résumé : Les restes humains mis au jour dans les niveaux paléolithiques de l'abri inférieur du Moustier (Peyzac-le-Moustier, Dordogne) ont connu des histoires postfouilles particulières. Le Moustier 1 (1908), un jeune adolescent néandertalien, a été partiellement détruit à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Le Moustier 2 (1914), un nouveau-né néandertalien, a été oublié pendant plus de 80 ans. Les restes humains Le Moustier 3 et 3bis (1910) sont égarés.

Le premier squelette humain découvert dans le gisement – que nous avons décidé de numérotiser Le Moustier 0 – a une histoire très peu connue. Il s'agit d'un squelette découvert au sein d'une couche moustérienne, en août 1896, à l'extrémité ouest de l'abri inférieur du Moustier. É. Rivière appelle cette partie du gisement « abri Bourguès ». Il en acquiert les restes humains et les présente à la communauté scientifique comme un squelette féminin, anatomiquement moderne, mis au jour dans un niveau qu'il qualifie de « chelléo-moustérien ». Peu de données sont publiées sur ce spécimen, et nous ne disposons maintenant que de la vue latérale gauche de son crâne et de la vue presque occlusale de sa mandibule (voir figures *in* Rivière, 1911). É. Rivière plaide fermement pour l'attribution chronoculturelle très ancienne de ce squelette et demande qu'il soit acquis par une institution muséale nationale. Cette découverte provoque l'intérêt de certains préhistoriens et les critiques d'autres. Ces dernières amènent É. Rivière à menacer de détruire les ossements du spécimen si leur antiquité n'est pas reconnue.

Que sont devenus les restes du Moustier 0 ? Un frontal identifié comme « néandertalien » et provenant de « la grotte Bourguès » en France est exposé au Laténium, à Neuchâtel (Suisse). Nous avons cru qu'il s'agissait du frontal désolidarisé du reste de la boîte crânienne du Moustier 0 d'autant qu'il est anatomiquement moderne et que certaines des atteintes taphonomiques semblaient similaires (sur photographies) entre le crâne du Moustier 0 et le frontal du Laténium. De plus, seuls les restes humains du Moustier 0 étaient connus comme provenant de cette partie de l'abri inférieur. Mais, à la suite d'une visite récente au Laténium, l'examen de la pièce originale nous a permis, par comparaison avec les photographies publiées par É. Rivière, d'être sûr qu'il s'agissait d'un autre individu. Pourtant, ce frontal est identifié comme provenant des fouilles Rivière, d'un niveau moustérien et de l'abri Bourguès... Nous ne savons donc toujours pas ce que sont devenus les restes humains du Moustier 0. Peut-être qu'É. Rivière a mis à exécution ses menaces de le détruire, mais cela aurait été à l'opposé de ses intérêts scientifiques et de la déontologie patrimoniale croissante à l'époque.

L'histoire du Moustier 0 nous éclaire sur plusieurs points. En 1908, l'incertitude scientifique quant à l'identité des auteurs du Moustérien ou de l'Acheuléen est toujours forte. Il reste nécessaire de faire valider par un panel de scientifiques l'association des restes humains avec le niveau archéologique censé les contenir et d'être sûr de l'intégrité de ce niveau. Mais ce qui doit être observé sur le terrain, ce qui est considéré comme important, peut être très différent selon les chercheurs. Enfin, cette histoire interroge sur les relations entre les préhistoriens, sur le devenir des collections privées de ces acteurs de terrain ainsi que sur l'intérêt qu'ils portaient aux restes humains.

Mots-clés : Néandertal, histoire des sciences, découverte, humain anatomiquement moderne, fossile, frontal, mandibule.

Abstract: Human remains unearthed in the Paleolithic layers of the Le Moustier lower rock shelter (Peyzac-le-Moustier, Dordogne) have peculiar post-excavation histories. Le Moustier 1 (1908), a young adolescent Neandertal, was almost destroyed at the end of the Second World War. Le Moustier 2 (1914), a Neanderthal perinate, was forgotten for more than 80 years. Le Moustier 3 and 3bis hominin remains (1910) are lost.

The first human skeleton discovered at the site – which we decided to name Le Moustier 0 – has a little-known history. It was discovered in August 1896 in a Mousterian layer at the western end of the shelter. É. Rivière named this part of the site the “Bourgès shelter”. The human remains were acquired by É. Rivière, who presented it to the scientific community as female anatomically modern skeleton discovered in a level that he qualified as Chelléo-Mousterian. Few data have been published on this specimen and we only have the left lateral view of the skull and the almost occlusal view of the mandible (see figures in Rivière, 1911). É. Rivière firmly argued for this chrono-cultural attribution and asked that it be acquired by a national museum institution. Le Moustier 0 partial description aroused the interest of some prehistorians and the criticisms of others. The last led É. Rivière to threaten to destroy the bones of the supposed fossil if its antiquity is not recognized.

What happened to the remains of Le Moustier 0? A human frontal identified as “Neanderthal” from the “Bourgès cave” in France is presented at the permanent exhibition at the Laténium in Neuchâtel (Switzerland). We have assumed that this piece was Le Moustier 0’s separated frontal bone from the rest of the skull, especially as it is anatomically modern, and some of the taphonomic damages (on photographs) seem similar in the Le Moustier 0 skull picture and the Laténium frontal bone. Moreover, only the human remains from Le Moustier 0 were known to have been discovered in this part of the lower rock shelter. However, a recent visit to the Laténium and an examination of the original frontal bone enabled us to be sure that this piece represents another individual than Le Moustier 0. Yet, this frontal bone is identified as coming from Rivière’s fieldworks, from a Mousterian level and from the Bourgès shelter... So we still don’t know what happened to the Le Moustier 0’s human bones. Perhaps É. Rivière carried out his threats to destroy them, but that would have been contrary to his scientific interests and the growing heritage ethic of the time.

The history of Le Moustier 0 sheds light on several points. In 1908, there was still a great deal of scientific uncertainty about the identity of the author of Mousterian or Acheulean lithics. A panel of scientists still had to validate the association of the human remains with the archaeological level from which they had come, and to validate also the integrity of that level. But what needs to be observed in the field and what is considered important can greatly vary from one researcher to another. Finally, Le Moustier 0 story raises questions about the relationships between prehistorians and about the fate of these fieldworker’s collections and their scientific interest for human remains.

Keywords: Neandertal, history of sciences, discovery, anatomically modern human, fossile, frontal bone, mandible.

1. IMPORTANCE SCIENTIFIQUE DES SITES DU MOUSTIER

Les gisements moustériens situés sur la commune du Moustier ou actuellement de Peyzac-le-Moustier sont mondialement connus tant ils ont été importants dans l’histoire de la préhistoire en France et en Europe de la fin du XIX^e au début du XX^e siècle. Rappelons que c’est à la suite des travaux de l’abri supérieur, ou abri classique, qu’en 1864-1964, É. Lartet et son mentor, H. Christy, trouvent le matériel qui permet à G. de Mortillet de définir le Moustérien – qui devient rapidement le Moustérien (de Mortillet, 1869). Mais ce très grand gisement a été fouillé bien trop tôt et, selon nous, assez peu de résultats ont été produits sur les travaux qui y furent menés comme sur le matériel qui y fut mis au jour. Puis il y a les activités marchandes d’O. Hauser entre 1907 et 1910 et son exploitation de l’abri inférieur (ou abri Peyrony). C’est en raison de l’histoire de cette partie du site (voir ci-dessous) qu’O. Hauser a pu savoir qu’il y avait un fort potentiel archéologique en pied de falaise. Ces travaux sont suivis par les recherches de D. Peyrony de 1911 à 1914. Ces dernières permettent la mise en évidence d’une des plus importantes séquences archéostratigraphiques de la fin du Moustérien qui alimente (par exemple Valadas *et al.*, 1986, pour les premières datations absolues par thermoluminescence) et continue toujours d’alimen-

ter de nombreuses problématiques sur cette période (par exemple Gravina et Discamps, 2015, sur la réévaluation des collections et les attributions culturelles). Si aucun reste humain n’a été mis au jour lors des travaux menés au niveau de l’abri supérieur du Moustier, les recherches menées à l’abri inférieur ont été beaucoup plus prolifiques.

2. DES RESTES HUMAINS AUX HISTOIRES PARTICULIÈRES ET DESTRUCTRICES

O. Hauser découvrit en mars 1908 le squelette d’un jeune adolescent néandertalien (Le Moustier 1) qui fut très mal fouillé puis rapidement vendu à un musée berlinois en 1910. Il fut aussi particulièrement mal étudié et connut une histoire postfouille dramatique puisque ses restes osseux infracrâniens furent partiellement détruits à la fin de la Seconde Guerre mondiale (par exemple Heberer, 1957).

O. Hauser mit au jour en 1910 deux autres vestiges humains, une dent isolée et un fragment de voûte crânienne dont nous ignorons le devenir ou la potentielle localisation actuelle (Hauser, 1928 ; Rosendahl *et al.*, 2003 ; Rosendahl, 2005). Nous les avons numérotés Le Moustier 3a et 3b. Il est très probable que ces deux

vestiges ont été confondus avec d'autres pièces humaines – dont au moins une mise au jour à Badegoule (Le Lardin, Dordogne) en 1910 – lors de la vente en 1927 de matériels archéologiques et paléanthropologiques issus des travaux d'O. Hauser (Maureille, 1997 ; Rosendahl *et al.*, 2003).

En mai 1914, D. Peyrony découvrit le squelette d'un sujet immature (Peyrony, 1930 ; Maureille, 2002a). Le fouilleur reconnut la présence d'une fosse funéraire et préleva la sépulture en un ou plusieurs blocs. Quelques jours après cette découverte, D. Peyrony eut la certitude que les restes étaient ceux d'un nourrisson humain – ce dernier sera numéroté Le Moustier 2 (Vandermeersch, 1971). Le fossile fut considéré comme non localisé (Vandermeersch, 1971) ou perdu durant la Première Guerre mondiale (Heim, 1982), et cela jusqu'en 1996 quand il fut retrouvé dans les réserves du musée national de Préhistoire (Maureille, 2002b). Bien que ce qu'il restât du dépôt primaire ait été très finement fouillé de 1997 à 1998, des dommages importants sur les ossements de ce nouveau-né avaient été causés en 1914 par D. Peyrony lorsqu'il tenta de démanteler le bloc prélevé avec les restes humains pour en extraire des ossements afin de les envoyer à M. Boule pour avoir une diagnose de l'âge au décès du spécimen (Maureille, 2002a). Ce ne sera que plus de quatre-vingts ans après sa découverte qu'il sera démontré que ce périnatal était bien néandertalien. Cela n'était pas obligatoire étant donné la découverte du Moustier 0 réalisée en 1896 à l'abri Bourges (voir ci-dessous). Il a aussi été nécessaire de prouver que le matériel retrouvé en 1996 au MNP soit bien celui mis au jour en 1914 par D. Peyrony.

Considérant l'importance scientifique de l'abri inférieur du Moustier dans l'histoire de la préhistoire, l'histoire postfouille des restes humains qui y furent mis au jour nous semble étonnamment peu « contrôlée » par les responsables des « travaux » et peu respectueuse pour ces fossiles. Pour tous les spécimens, l'histoire a été dramatiquement destructrice.

3. LA « FEMME DU MOUSTIER », É. V. RIVIÈRE, M. BAUDOUIN ET A. RUTOT

Cette histoire très particulière des restes humains mis au jour à l'abri inférieur du Moustier ne commence pas avec celle du Moustier 1. Elle débute avec la découverte chronologiquement antérieure d'une quinzaine d'années d'un spécimen anatomiquement moderne que nous numérotons Le Moustier 0 et dont l'ancienneté « supposée » fut défendue par É. Rivière et certaines personnalités scientifiques de l'époque.

Les lecteurs de ce chapitre trouveront dans les autres contributions de cet ouvrage de nombreuses informations sur les activités d'É. V. Rivière (1835-1922). De façon très simplifiée, on peut considérer que ses recherches de terrain se sont déroulées sur deux territoires. Les premières, de 1869 à 1887, se sont concentrées dans la région

de Vintimille avec les fouilles des grottes de Grimaldi (nom du hameau sur le territoire de la ville de Vintimille sur lequel se situent les cavités). Elles sont aussi connues sous le nom des grottes de Menton, de Balzi Rossi ou de Baoussé-Roussé. Il y mit au jour pas moins de sept squelettes humains de la fin du Paléolithique récent représentant six sépultures primaires (Rivière, 1887 et 1906 ; Henry-Gambier *et al.*, 2001). La reconnaissance de leur ancienneté fit l'objet de discussions qu'É. Rivière tint souvent à rappeler (Rivière, 1911). Les secondes se sont déroulées en Périgord noir, de 1887 à 1908, où il fouilla différents gisements et participa ainsi à la reconnaissance de l'ancienneté des représentations pariétales de la grotte de la Mouthe (Les Eyzies-de-Tayac, Dordogne) en 1895. Selon J.-J. Cleyet-Merle (1990), É. Rivière devenait le premier « inventeur d'art paléolithique en Périgord ».

La première mention de la découverte du Moustier 0 est faite dans le récit de l'excursion au Moustier du premier congrès de la Société préhistorique de France, qui s'est tenu à Périgueux en 1905. Ce congrès est présidé par É. Rivière qui n'est cependant pas présent lors de cette excursion. M. Baudouin, alors trésorier de la société (É. Rivière en est le président), lit une note d'É. Rivière sur un squelette humain qu'il a découvert au sein du remplissage de l'abri Bourges, « très probablement de l'époque moustérienne » (Baudouin, 1906). Le squelette, pratiquement complet (il est noté que son os hyoïde est présent), est alors en cours d'étude par L. Manouvrier. Il serait celui d'une femme aux insertions musculaires marquées. É. Rivière indique que « lorsque, prévenu de la découverte par M. G. Berthoumeyrou, résidant au Moustier, comme architecte, chargé de la construction de la villa de M. Bourges, [il arriva] au Moustier, le squelette avait été par lui complètement dégagé et enlevé dans l'intérêt même de sa conservation et de peur de toute dégradation. La tête seule était restée dans le bloc même, comme elle y est encore aujourd'hui, afin de lui conserver toute l'authenticité du gisement où elle se trouvait » (Rivière *in* Baudouin, 1906, p. 488). Du matériel lithique moustérien et des fragments de faune ont aussi été trouvés à proximité des restes humains, dont des éléments de diaphyse d'un grand bovidé, deux molaires de *Bos primigenius* et un petit fragment de mandibule de renne. Puis il écrit : « [si] à la suite de l'étude minutieuse à terminer du squelette et de son milieu, il m'apparaissait que la femme du Moustier est moins ancienne que je le crois, je m'empresserais de le reconnaître en toute loyauté, n'ayant jamais eu qu'un but dans tous mes travaux, la vérité scientifique » (Rivière *in* Baudouin, 1906, p. 489). M. E. Bourges est alors le maire du village du Moustier. G. Berthoumeyrou, jeune architecte, travaillait aussi depuis 1888 avec É. Rivière qui lui accordait sa confiance.

La seconde communication d'É. Rivière sur la « femme du Moustier » se fera dans le cadre du 4^e Congrès préhistorique de France, qui se tiendra à Chambéry en 1908 (Rivière, 1908). Alors É. Rivière a un peu travaillé à l'abri Bourges en août de la même année, estimant qu'il devait mieux connaître et vérifier le contexte archéolo-

gique ayant livré son squelette. Il rappelle qu'à une courte distance de la découverte de ce dernier se trouvait l'ancien cimetière paroissial du village et, plus au sud, des dépôts funéraires antiques. L'un des postulats d'É. Rivière est que s'il réussit à caractériser l'environnement dans lequel se trouve le spécimen, alors il aura démontré son ancienneté et cela en ferait « l'être humain le plus ancien qui ait été jusqu'alors trouvé en France et trouvé presque entier » (Rivière, 1909a, p. 124). Selon lui, les résultats des deux fouilles qu'il mène à l'abri Bourgès démontrent que le squelette appartient bien à l'époque moustérienne inférieure, ou chelléo-moustérienne. On lit aussi que le squelette a été trouvé le 29 août 1896 (É. Rivière n'arriva sur le site que le 2 septembre) lors d'aménagements séparant à l'ouest la propriété de M. E. Bourgès de celle de M. Brétenet. Le squelette se trouvait entre 35 et 55 cm sous la surface du sol, en décubitus dorsal, la tête au nord, les membres en extension. Le 2 septembre, le squelette avait été totalement extrait du site quand É. Rivière valide l'intégrité du niveau à proximité de cet endroit par une fouille de 2,20 m² sur 1,15 m de profondeur et relevant l'absence de remaniement des sédiments et de toute trace de fouille plus ancienne. À la suite de ces recherches, É. Rivière note, en dehors d'éléments fauniques indéterminables, la présence des vestiges d'une faune du Pléistocène et l'absence d'élément de parure préhistorique ou de matière colorante. Selon lui, ces données ne plaident pas pour l'existence d'une sépulture pour Le Moustier 0. En raison de sa seconde fouille dans le fond de l'abri, il considère aussi et surtout que le niveau qui a livré le squelette est homogène partout dans l'abri. De plus, la présence d'un fragment de molaire d'un rhinocéros, supposé être du *Rhinoceros merckii*, provenant d'une fouille réalisée la même année par le fils de M. Bourgès, toujours au fond de cet abri, est, selon lui, un élément confirmant l'ancienneté du dépôt. Il en est de même de l'uniformité du matériel lithique mis au jour lors de ces travaux. É. Rivière (1909a, p. 136) valide alors l'existence d'un « seul et même foyer ». De plus, toujours selon lui, la découverte d'un Néandertalien (Le Moustier 1) par O. Hauser en avril 1908, dans un gisement qu'il considère comme contigu au sien (ou comme la deuxième partie du même abri) confirme l'ancienneté de son squelette féminin. En effet, l'individu aux caractères qu'il qualifie de « néanderthaloïdes » serait masculin et proviendrait du même niveau que son squelette féminin ; ce dernier serait dépourvu de tels traits en raison du dimorphisme sexuel de cette population humaine. Son étude biologique est annoncée pour le Congrès préhistorique de France de 1910. Rappelons qu'É. Rivière, qui avait une formation de médecin, écrit aussi qu'il ne considère pas que l'antiquité de son spécimen puisse être discutée d'après ses caractères anthropologiques (Rivière, 1909a, p. 124). La publication d'É. Rivière dans les BSPF de novembre 1908 n'est qu'un résumé de sa contribution publiée à la suite du Congrès préhistorique de la même année, exception faite de la mention nouvelle de l'existence de *Cervus elaphus* dans les restes fauniques mis au jour à proximité du squelette du Moustier 0.

Dès 1909, É. Rivière souligne que des doutes sont formulés sur l'antiquité de « son » spécimen. Il écrit qu'il existe une « campagne systématiquement hostile » (Rivière, 1909b, p. 142, rapportant des échanges avec M. Boule qui aurait mené une enquête dès la fin de l'année 1908 « démontrant que ledit squelette n'avait pas l'antiquité préhistorique » proposée. É. Rivière avance les mêmes arguments que précédemment en notant la présence des sédiments toujours adhérents aux maxillaires, sédiments qui seraient les mêmes que ceux du foyer préhistorique...

Dans la publication du Congrès préhistorique de France de Tours, qui s'est tenu en 1910, il regrette de ne pouvoir présenter que l'étude de la mandibule du squelette (pour des raisons indépendantes de sa volonté ; Rivière, 1911, p. 116). Il souligne que l'étude anthropologique réalisée par L. Manouvrier démontre que la mandibule est « de type absolument moderne, c'est-à-dire des temps néolithiques les plus reculés jusqu'à nos jours [...] ». É. Rivière n'hésite pas à fournir la conclusion de L. Manouvrier : « Je n'en conclus rien pour mon compte, mais je crois que de fortes réserves tout au moins s'imposent » (Manouvrier in Rivière, 1911, p. 118). Dans cette publication, on dispose aussi des seules photographies du spécimen : une vue latérale gauche de la boîte crânienne, du maxillaire, des vues fronto-supérieure et latérale gauche de la mandibule (fig. 1). Elles ont été réalisées par L. Henri-Martin, nouveau président de la Société préhistorique de France. É. Rivière conclut que même si la mandibule de son squelette est anatomiquement moderne, ce dernier doit être rapporté au Paléolithique ancien. Il retranscrit alors les propos de M. Baudouin lors d'une séance de la Société d'anthropologie de Paris qui vont dans son sens. Ce dernier se base aussi, essentiellement, sur l'homogénéité des sédiments du niveau qui a livré le squelette, sur les maxillaires supérieurs qui lui semblent plutôt d'aspect paléolithique que néolithique, sur les dents de la mandibule qui présentent des caractères « anciens ». M. Baudouin demanda alors que ce squelette entre dans les « collections publiques » (Baudouin in Rivière, 1911, p. 120). La note de bas de page associée à cette demande d'acquisition publique augure d'une destinée potentiellement tragique pour le squelette du Moustier 0. En effet É. Rivière écrit : « Cela a toujours été et cela est encore actuellement, comme aux premiers jours, mon vœu le plus ardent ; c'est pourquoi je l'offris, comme on le sait, au ministère de l'Instruction publique, au mois d'octobre 1908, pour le Muséum d'histoire naturelle de Paris. Mais, devant le refus formel de reconnaître l'antiquité de mon squelette, sans même l'avoir examiné, je retirai mon offre, décidé absolument à le garder par-devers moi, jusqu'au jour de cette reconnaissance scientifiquement faite. Décidé non moins énergiquement à ne jamais le donner à l'étranger, encore moins le lui céder, quel que soit, bien entendu, le prix qu'on m'en voudrait offrir, quoiqu'on en ait dit. Le squelette humain chelléo-moustérien de l'abri inférieur du Moustier (Dordogne), dit abri Bourgès, trouvé dans un gisement français, restera français et entrera dans un musée français – j'ai vraiment



Fig. 1 – Montage à partir des photographies publiées de la boîte crânienne, du maxillaire et de la mandibule du Moustier 0 (mise à l'échelle non garantie ; d'après Rivière, 1911).

Fig. 1 – Assembly photo based on published photographs of the cranium, maxilla and mandible of Le Moustier 0 (approximative scale); from Rivière, 1911.

honte d'être obligé de rappeler ici ma lettre du 5 février 1909 au ministère de l'Instruction publique – ou il ne sera plus. Je le briserais alors publiquement et j'en porterais ensuite les restes aux Catacombes de Paris ou dans un cimetière quelconque » (Rivière, 1911, p. 120). Il répète alors ce qu'il avait déjà écrit en 1909 : « Je le porterai moi-même soit aux Catacombes, soit dans un cimetière quelconque. Issu du sol de France, il restera français ou il ne sera plus » (Rivière, 1909b, p. 144).

É. Rivière reproduit ensuite un courrier qu'il a reçu le 4 septembre 1910 d'A. Rutot, conservateur au musée royal d'histoire naturelle de Bruxelles, qui visita le Moustier en 1910. « Il résulte de cet examen sur place, que les découvertes [comprendre celle du Moustier 0 et du Moustier 1] ont été faites dans l'abri inférieur, à six mètres de distance environ, dans la même couche et, dès lors, je ne vois aucune bonne raison d'admettre l'un des squelettes comme authentique, alors que l'on rebute l'autre. Le squelette de M. Hauser étant considéré comme authentique, je ne puis faire autrement que d'accepter le vôtre et, comme je vous l'ai dit, l'argument d'une face non néanderthaloïde est sans aucune valeur, attendu que, comme le montrent les crânes de Grenelle, il existait déjà, à l'époque chelléenne, des gens à faciès de Galley-Hill, des

pré-Cro-Magnons et des brachycéphales laponoïdes. Ce que vous m'avez dit du menton de votre squelette pourrait permettre de le rapporter au faciès de Galley-Hill » (Rutot *in* Rivière, 1911, p. 122, voir aussi Rutot, 1911).

Pour A. Rutot et M. Baudouin, c'est l'ancienneté géologique du niveau qui contient le squelette humain qui détermine son antiquité et pas son anatomie osseuse. Un peu, paradoxalement, ce sont pourtant les caractéristiques néandertaliennes du Moustier 1 qui permettent à É. Rivière (et quelques autres préhistoriens) de valider l'ancienneté du Moustier 0, car, étant mis au jour au sein du même niveau archéologique, il est supposé contemporain de ce Néandertalien.

4. POURQUOI A. RUTOT S'INTÉRESSE-T-IL TANT À LA « FEMME DU MOUSTIER » ?

En raison de ses fonctions de conservateur du musée royal de Belgique, de ses qualités de géologue, de ses correspondances avec différents préhistoriens, le soutien d'A. Rutot à É. Rivière est important, et cela est d'autant

plus le cas qu'il s'intéresse beaucoup au Moustérien et au début du Paléolithique récent, et qu'il essaie de comprendre l'histoire du peuplement à l'échelle continentale en fonction du climat, de la géographie (Rutot, 1908).

Sa théorie sur les artisans des industries lithiques de l'ouest de l'Eurasie, sur la mobilité de groupes migrants relativement à d'autres sédentaires et sur le rôle du climat est très singulière. Pour A. Rutot, le Moustérien qu'il qualifie de « typique » est une « décadence manifeste sur le bel Acheuléen II » (Rutot, 1908, p. 520), d'autant qu'il n'y a pas d'outils en os. Donc le Moustérien a évolué, il est différent en fonction de la chronologie (A. Rutot écrit « niveaux d'évolution » ; Rutot, 1911, p. 65). Les artisans du Moustérien (sans outillage en os et sans bolas), qui est récent selon sa compréhension des archéostratigraphies, comme on le trouve dans le Périgord ou en Corrèze, sont des Néandertaliens (Rutot, 1911, p. 63). Mais selon lui, les artisans du vrai Moustérien (ceux qui travaillent l'os), qui est ancien, antérieur au précédent, sont des *Homo sapiens*. Preuve en sont la découverte du Moustier par É. Rivière (qu'il veut voir décrite sous peine de ne plus en parler ; Rutot, 1911, p. 64) et celle de Combe-Capelle par O. Hauser... Rutot considère donc qu'au Moustérien il existait en Europe de l'Ouest au moins deux lignées humaines : celle des Néandertaliens et celle des *Homo sapiens*, les vrais artisans du Paléolithique (Rutot, 1910, p. 374). Le squelette féminin d'É. Rivière, dont il reconnaît l'ancienneté car appartenant au même niveau que Le Moustier 1, sert son raisonnement. Il est le descendant de « la race de Galley-Hill » qui évoluera en « Pré-Cro-Magnon ». Alors comment expliquer la présence de deux squelettes, chacun représentant une de ces deux lignées dans le même niveau de l'abri inférieur du Moustier ? La réponse est particulière. Il y a une « humanité primitive à mentalité stagnante (*Homo primigenius*) » et « *Homo sapiens*, à mentalité évolutive et progressive, inventeur de la taille intentionnelle du silex [...]. Neandertal et Paléolithiques vivaient ensemble, les premiers réduits en esclavage et pouvant servir, en cas de besoin, de nourriture » (Rutot, 1910, p. 375-376).

Toutefois, A. Rutot demande des preuves : des vérifications par des scientifiques reconnus pour valider les recherches et les coupes stratigraphiques de ceux qui sont sur les terrains. De plus, il doute toujours de l'ancienneté du Moustier 0 même après la publication des photographies et des mensurations de la mandibule en 1911. En effet, les archives de l'Institut royal des sciences naturelles de Belgique conservent deux courriers. L'un est une réponse d'É. Rivière à A. Rutot, en date du 5 février 1912, à propos de la découverte du Moustier 0 (fig. 2). É. Rivière y réaffirme l'ancienneté chronologique du squelette en s'appuyant aussi sur ses résultats passés et son expérience de près de quarante années de fouilles dans différentes régions de France. Il fournit aussi quelques mensurations inédites de la boîte crânienne qu'il propose de publier dans une note de l'Académie des sciences de Belgique si A. Rutot accepte de la présenter. L'autre courrier est une réponse de D. Peyrony à A. Rutot en date du 22 avril 1912 (fig. 3). Il y parle de ses fouilles dans différents

sites, de son interprétation de la succession des industries lithiques et de la contemporanéité supposée ou critiquée de fossiles humains mis au jour dans de plus ou moins bonnes circonstances scientifiques. Il y écrit aussi qu'il ne croit pas en l'hypothèse d'A. Rutot quant à l'existence de deux lignées humaines en Europe de l'Ouest pendant le Paléolithique inférieur (comprendre ce qui précède le Paléolithique récent). Il considère enfin qu'É. Rivière n'a pas dit la vérité en affirmant avoir enlevé lui-même Le Moustier 0. Pour D. Peyrony, étant donné qu'à proximité du Moustier 0 il a été trouvé d'autres restes humains modernes, rien ne permet d'être sûr de l'ancienneté chronologique du squelette et donc de sa contemporanéité avec le niveau moustérien.

5. QU'EST-IL ARRIVÉ AU MOUSTIER 0 ?

Après les publications de l'année 1911 et ces échanges de courrier en 1912, nous n'avons trouvé aucun résumé, ni compte rendu de communication ou publication d'É. Rivière sur Le Moustier 0, pas plus d'ailleurs de M. Baudouin ou de L. Manouvrier. Selon E. Hue (1937), en 1912, H. Breuil fit une communication sur Le Moustier 0 lors du 14^e Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique, à Genève. Celle-ci ne sera pas retranscrite sous la forme d'un article dans les actes du colloque...

Il est vrai que si, après l'été 1908 et en France, il y avait seulement deux squelettes néandertaliens (La Chapelle-aux-Saints et Le Moustier 1) et un squelette anatomiquement moderne (Le Moustier 0) mis au jour dans des niveaux contenant du matériel lithique moustérien et des vestiges fauniques associés, les archives paléoanthropologiques provenant du sud-ouest de la France sont devenues beaucoup plus riches en septembre 1912. À cette date, le gisement de la Ferrassie a déjà fourni deux squelettes néandertaliens (La Ferrassie 1 en 1909 et La Ferrassie 2 en 1910) et deux autres sont en cours d'étude (La Ferrassie 3 et La Ferrassie 4). À La Quina station amont, un troisième Néandertalien a été mis au jour (La Quina H5 en 1911). Quant à Combe-Capelle 1, il est accepté en tant que spécimen du début du Paléolithique récent (Klaatsch et Hauser, 1910, mais voir Kossinna, 1910).

La communauté des préhistoriens français a accepté d'autant plus facilement l'association des Néandertaliens avec les industries moustériennes que les découvertes de La Ferrassie 1 et 2 se sont déroulées en présence d'un panel de scientifiques invités à participer à l'exhumation des vestiges osseux et à vérifier l'intégrité du niveau archéologique. Rappelons que la découverte du Moustier 1 avait été faite en présence d'un panel de scientifiques allemands le 12 août 1908 (sans leur signaler que les vestiges avaient été partiellement mis au jour trois fois auparavant).

Si Le Moustier 0 figure toujours dans le premier catalogue des hommes fossiles, il est indiqué qu'il « n'a pas été retenu comme paléolithique par les préhistoriens » (Hue, 1937, p. 156). L'existence du Moustier 0 n'est plus

Boulogne-sur-Seine (Seine)
- 2 - Boulevard de Strasbourg
Paris, le 5 Février 1912

COLLÈGE DE FRANCE
— — —
ÉCOLE DES HAUTES-ÉTUDES
— — —

Mon cher Confrère

Je peux, aujourd'hui enfin, vous donner
ci-joints les renseignements que vous m'avez
demandés pour la communication que vous
proposez de faire, à l'Académie royale
des Sciences de Belgique, sur le crâne de mon
squelette chelléo-moustérien du Moustier.

Veuillez m'excuser de vous les fournir aussi
tardivement. Il n'a pas dépendu de mon bon
vouloir de vous les envoyer plus tôt, mais un
peu de ma santé surmenée par certains travaux
- je ne suis plus jeune - et ~~de~~ beaucoup des
circonstances.

Je n'ai pas besoin de vous dire que je maintiens
absolument, envers et contre tous ceux qui me
combattent, que je maintiens énergiquement
l'antiquité chelléo-moustérienne du susdit sque-
lette. Je la maintiens, quels que soient les carac-
tères de son crâne qui sont, pour moi, ou des
caractères de race, d'une race qui vivait à l'époque
suscitée, ou des caractères particuliers à l'individu
lui-même, c'est-à-dire à ma femme du Moustier.
Je la maintiens, enfin, de par les foyers, le milieu
même où ledit squelette a été trouvé, milieu absolument
intact, non remanié par conséquent, et que

Monsieur A. Rutot - Membre de l'Académie royale de Belgique

Fig. 2 – Première page de la lettre d'É. Rivière à A. Rutot, le 5 février 1912 (archives de l'Institut royal des sciences naturelles de Belgique). É. Rivière écrit : « Je n'ai pas besoin de vous dire que je maintiens absolument, envers et contre tous ceux qui me combattent, que je maintiens énergiquement l'antiquité chelléo-moustérienne du susdit squelette. Je la maintiens, quels que soient les caractères de son crâne qui sont, pour moi, ou des caractères de races, d'une race qui vivait à l'époque susdite, ou des caractères particuliers à l'individu lui-même, c'est-à-dire à ma femme du Moustier. Je la maintiens, enfin, de par les foyers, le milieu même où ledit squelette a été trouvé, milieu absolument intact, non remanié par conséquent. »

Fig. 2 – First page of É. Rivière's letter to A. Rutot, February 5, 1912 (archives of the Royal Belgian Institute of Natural Sciences). É. Rivière writes: "I don't need to tell you that I absolutely maintain, against all those who fight me, that I energetically maintain the Chelleo-Mousterian antiquity of the above-mentioned skeleton. I maintain it, whatever the features of its skull, which are, according to me, either racial features, of a race that lived at the aforementioned time, or features particular to the individual herself, i.e. my Moustier woman. Finally, I maintain that the environment in which the skeleton was found is absolutely intact, and therefore undisturbed."

de la coexistence de deux races pendant
le paléolithique inférieur. Jusqu'ici
toutes les découvertes récentes qui ont été
entourées de toutes les garanties scientifiques
voulu pour bien établir leur âge,
n'ont donné que des assemblés appartenant
au type de Néanderthal. Vous parlez
de la femme de M. E. Rivière - je ne voudrais
certains certainement troubler la vieillesse
de cet homme par la révélation de la vérité,
et c'est la raison qui amène tous ceux qui sont au courant et qui ne font
aucun cas de ce squelette, mais cependant
je dois vous dire que M. E. Rivière n'a
jamais vu en place sa bonne femme.
On construisait la grange située à côté
de l'abri-failli par Hauser. L'entrepreneur
qui était le correspondant de M. E. Rivière
rencontra un squelette en creusant pour
faire les fondations. Il l'emporta, le mit
dans une caisse, et prévint M. Rivière
qui arriva quelques temps après. Ce
dernier se fit montrer l'endroit où il avait
été trouvé ^{et comme} ~~il y avait~~ des silex, nous
le vîmes, il en déduisit que le squelette était
moustérien et ce qui était mal de la part

Fig. 3 – Extrait de la lettre de D. Peyrony à A. Rutot, le 22 avril 1912 (archives de l'Institut royal des sciences naturelles de Belgique). D. Peyrony écrit : « Vous parlez de la femme de M. É. Rivière – Je ne voudrais pas certainement troubler la vieillesse de cet homme par la révélation de la vérité, et c'est la raison qui amène tous ceux qui sont au courant et qui ne font aucun cas de ce squelette, mais cependant, je dois vous dire que M. Rivière n'a jamais vu en place sa bonne femme. »

Fig. 3 – Extract from D. Peyrony's letter to A. Rutot, April 22, 1912 (archives of the Royal Belgian Institute of Natural Sciences). D. Peyrony writes: "You speak of Mr. É. Rivière's woman – I certainly wouldn't disturb this man's old age by revealing the truth, and that's the reason why all those in the know pay no attention to this skeleton, but nevertheless, I must tell you that Mr. Rivière never saw his woman in place."

mentionnée dans le catalogue des hommes fossiles publié par H.-V. Vallois (1953).

Cette dernière absence pourrait laisser supposer qu'É. Rivière a mis à exécution ses menaces de destruction du squelette, les restes ne figurant dans aucune collection paléanthropologique d'une institution muséale nationale ou européenne.

Cependant, dans notre communication lors de la séance SPF, qui est ici retranscrite, nous avons supposé que cela n'était pas le cas. En effet, au mois de juin 2004, W. Rosendahl – avec qui nous travaillions alors sur l'histoire des restes humains de Badegoule (Maureille, 1997 ; Rosendahl *et al.*, 2003) – nous envoya la photographie d'un fragment de voûte crânienne exposé au Laténium, à Neuchâtel (fig. 4). La pièce correspond à un frontal sub-complet avec seulement une partie droite de la suture coronale manquante et la région sus-orbitaire gauche absente. Des fentes sont visibles et limitent des fragments recollés aux colorations différentes. Au Laténium, le cartel associé à ce vestige humain mentionne « crâne néandertalien, Moustérien (le Moustier, grotte Bourgès, F) ». Malgré les différences dans l'orientation des vues, la morphologie de cette pièce exposée semble assez comparable à celle du frontal du Moustier 0. En effet, le frontal du Laténium et la photographie du Moustier 0 montrent des parties osseuses différemment colorées et un relief

sus-orbitaire médian un peu saillant. Une fente semble séparer deux fragments de l'os selon la même orientation. Mais, sur le frontal du Laténium, la région sus-orbitaire gauche est absente, alors qu'elle est présente sur la photographie publiée par É. Rivière. Toutefois, on pourrait supposer qu'il y a eu des dégradations involontaires sur ce crâne après que la photographie a été réalisée, et ce d'autant plus que le frontal du Moustier 0 n'était pas désolidarisé de la voûte crânienne. Or, sur la photographie de la boîte crânienne du Moustier 0 publiée par É. Rivière (voir fig. 1 *in* 1911 et fig. 1, cette contribution), l'imbrication suturaire du frontal avec le pariétal paraît assez souple. Enfin, et surtout, la mention de la provenance du frontal à un niveau moustérien de l'abri Bourgès est essentielle puisque les seuls restes humains historiquement associés à cette partie de l'abri inférieur sont ceux du Moustier 0.

6. LE FRONTAL « GROTTES BOURGÈS » DU LATÉNIUM EST-IL CELUI DU MOUSTIER 0 ?

Lors de notre communication en décembre 2022, nous n'avions eu à notre disposition qu'une photographie de la pièce exposée au Laténium. Mais, grâce à



Fig. 4 – Photographie du frontal du supposé Néandertalien provenant de l'abri Bourgès au Moustier (cliché B. Maureille, Laténium, Neuchâtel, 31 mai 2023).

Fig. 4 – Photograph of a supposed Neanderthal frontal bone from the Bourgès rockshelter at Le Moustier (photo B. Maureille, Laténium, Neuchâtel, May 31, 2023).

F.-X. Chauvière, nous avons pu avoir accès, en mai 2023, au frontal provenant de l'abri Bourgès.

Sur cette pièce, deux étiquettes sont collées. Une se situe sur la face exocrânienne, à droite et à mi-longueur du frontal. Elle porte une écriture fine, à la plume, comme on pouvait le faire durant la première moitié du ^{xx}e siècle. Il est marqué « Crâne quaternaire Paléolithique moyen Fouilles E. Rivière ». La seconde est collée sur la face endocrânienne du frontal, à gauche. Il y est écrit à la machine à écrire « Le Moustier Gr. Bourgès ». En dessous, en blanc, est écrit « F.42 », ce qui correspond au numéro d'inventaire du Laténium (Chauvière, com. pers.). Enfin, sur la face exocrânienne, au niveau de la partie gauche de l'écaille de l'os frontal vers la suture coronale, en grosses lettres capitales, il est écrit de façon très peu minutieuse, avec des traits épais et à l'encre noire, « LE MOUSTIER (GR. BOURGES) NIVEAU MOUSTERIEN TYPIQUE » (fig. 5).

La vue latérale gauche de ce frontal est très importante (fig. 5), car elle correspond, peu ou prou, à celle publiée par Rivière en 1911 (p. 120, fig. 1). Sur la pièce du Laténium, on peut clairement observer une atteinte taphonomique en forme de *L* horizontal entre le texte « Le Moustier (Gr Bourgès) » et « niveau moustérien typique ». Elle est probablement due à une dissolution surfacique de l'os à la suite du contact et du développement de racines de végétaux. Or une telle atteinte taphonomique n'existe pas sur le frontal du Moustier 0 et elle ne peut pas avoir été produite après sa découverte. De plus, si sur Le Moustier 0, le frontal et le pariétal sont peu imbriqués au niveau de la suture coronale, ce n'est pas le cas sur le frontal du Laténium. L'imbrication des deux os est telle que de petits morceaux du pariétal sont coincés au niveau de la suture. Il est donc certain que ce frontal anatomiquement moderne exposé au Laténium n'est pas celui du Moustier 0.



Fig. 5 – Face latérale gauche du frontal de l'individu du Laténium (Neuchâtel) identifié comme provenant de l'abri-sous-roche appelé « grotte Bourgès » au Moustier et des collections É. Rivière (cliché F.-X. Chauvière, collections Laténium, Neuchâtel).

Fig. 5 – Left lateral view of the human frontal bone of the Laténium (Neuchâtel) from rock-shelter named « Bourgès cave » at Le Moustier and the É. Rivière collections (photo F.-X. Chauvière, Laténium, Neuchâtel).

L'abri Bourguès n'a probablement pas livré qu'un squelette humain très bien conservé à la fin du XIX^e jusqu'à, au moins, 1908... Notons que le catalogue de la vente aux enchères de la collection Rivière, réalisée à Drouot les 15 et 16 mai 1922, mentionne l'entrée suivante : « Grotte Bourguès, industrie : silex taillés, faune : ossements, dents, ossements humains, crâne » (de Cagny, 1922). Il est donc certain que ce frontal d'un autre individu que Le Moustier 0 était dans la collection Rivière quand elle fut vendue à Drouot avec comme indication de sa provenance « la grotte Bourguès » en Dordogne...

7. CONCLUSION

É. Rivière a plaidé pendant des années pour la découverte en place d'un squelette humain très ancien que nous avons décidé de dénommer ici Le Moustier 0. Ce squelette a été mis au jour dans une partie de l'abri inférieur du Moustier qu'É. Rivière désigne comme « abri Bourguès ». Ce spécimen a une morphologie moderne, ce qui est accepté par son « inventeur » qui souhaite le voir acquis par une institution muséale française. Mais, rapidement, l'ancienneté de ce fossile est contestée : É. Rivière menace alors de le détruire. Son devenir est inconnu dès le milieu du XX^e siècle.

Mais, au Laténium de Neuchâtel, un frontal humain est identifié comme étant celui d'un Néandertalien moustérien provenant de la grotte Bourguès au Moustier en France et des fouilles Rivière. On peut donc supposer qu'il soit celui du crâne du Moustier 0 puisque, historiquement, seul un squelette humain a été mis au jour lors de travaux dans cette partie de l'abri inférieur du Moustier. Mais en raison de sa morphologie, il est certain que ce frontal exposé au Laténium n'est pas celui d'un Néandertalien.

Pour diverses raisons, nous avons cru que le frontal exposé au Laténium était le frontal isolé de l'individu Le Moustier 0 acquis par É. Rivière en 1896. Mais à la suite de l'étude que nous en avons effectuée sur place le 31 mai 2023, nous avons pu observer directement cette pièce et nous sommes sûr que ce frontal ne peut pas être celui de l'individu Le Moustier 0 (dont heureusement une vue latérale du crâne a été publiée dans Rivière, 1911).

Le devenir des restes squelettiques du Moustier 0 reste donc inconnu à ce jour. Gageons cependant que si cet individu avait été un Néandertalien, il est plus que probable que son histoire post-fouille aurait été différente et qu'il existerait encore dans une collection muséale nationale.

Si É. Rivière a tant plaidé pour l'ancienneté d'un squelette, qu'il n'avait pas découvert lors de recherches de terrain qu'il réalisait, c'est qu'il voulait croire (ou faire croire ?) qu'il était associé au niveau dont il était censé provenir (niveau que l'on suppose être la couche H, selon l'archéostratigraphie définie par D. Peyrony). Contrairement à ce que D. Peyrony écrit à A. Rutot (fig. 3), É. Rivière n'a jamais mentionné qu'il était présent lors

de la découverte du squelette. Dans ses publications, il est relativement « précis » sur ses « fouilles » et celles d'une autre personne à l'abri Bourguès, qui eurent lieu seulement en 1908. Il exprime brièvement ce qu'il en tire pour comprendre l'ancienneté du niveau ayant contenu le squelette. Toutefois, considérant le contexte de la découverte accidentelle du spécimen Le Moustier 0 et celui de la mise au jour du Néandertalien Le Moustier 1 qu'É. Rivière connaît au moins à partir d'avril 1908, ce dernier aurait dû être beaucoup plus prudent puisqu'il avait déjà eu l'expérience de critiques importantes à la suite de ses recherches aux grottes de Grimaldi et aux découvertes de sépultures paléolithiques. Selon nous, il est donc très surprenant qu'il se soit « positionné » de la sorte avec le squelette du Moustier 0. Cela est d'autant plus intrigant qu'il est plus que probable que d'autres vestiges humains, y compris le frontal exposé au Laténium, avaient été découverts dans cette zone de l'abri inférieur et qu'ils ont été, à un moment, aussi en possession d'É. Rivière.

L'histoire des recherches d'É. Rivière en Périgord noir, tout comme celle du devenir de ses collections vendues à Drouot, mériterait sûrement plus d'investigations. Elle alimenterait nos connaissances sur une période particulière des recherches archéologiques en Périgord noir, durant laquelle l'État français s'interrogeait de plus en plus sur les activités des fouilleurs de sites préhistoriques, sur le statut de ces sites et celui des collections archéologiques et paléoanthropologiques mises au jour, sur leur patrimonialisation (voir à ce sujet la très intéressante contribution de B. Bernard [2022] sur les fouilles menées à l'abri Castanet, à Sergeac, en Dordogne). De telles investigations nous fourniraient probablement aussi des éléments de réflexion sur la complexité des personnalités des acteurs de cette époque et sur les réseaux d'influence de l'archéologie préhistorique paléolithique.

Remerciements : Nous tenons naturellement à remercier H. Djema et É. Lesvignes qui nous ont invité à participer à cette séance de la Société préhistorique française sur É. Rivière, ainsi que feu R. White, W. Rosendahl (qui travaillait alors au Reiss-Engelhorn-Museen), I. Jadin (Institut royal des sciences naturelles de Belgique), J.-J. Cleyet-Merle (musée national de Préhistoire) et F.-X. Chauvière (Laténium, Neuchâtel) pour leur aide importante lors de nos recherches concernant les vestiges humains mis au jour à l'abri inférieur du Moustier. Nous remercions aussi le relecteur et le comité de rédaction des actes de la séance pour leurs propositions et leurs corrections qui ont amélioré notre manuscrit.

Bruno MAUREILLE
CNRS, UMR 5199 PACEA,
bruno.maureille@u-bordeaux.fr

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BAUDOUIN M. (1906) – Récit de l'excursion au Moustier, in *Congrès préhistorique de France, compte rendu première session* (Périgieux 1905), Paris, Schleicher frères, p. 486-492.
- BERNARD B. (2022) – Les débuts de la patrimonialisation étatique de la Préhistoire en Dordogne : Denis Peyrony et les fouilles de l'abri Castanet (Sergeac, Dordogne), *Préhistoire du Sud-Ouest*, 30, 2, p. 121-142.
- CAGNY L. de (1922) – Vente aux enchères publiques sans attribution de qualités après le décès de M. Émile Rivière, ancien président et fondateur de la Société préhistorique de France, directeur à l'Étude pratique des hautes études. Importante collection de préhistoire, résultat de ses quarante années de fouilles, Hôtel Drouot, salle n° 13, les lundi 15 & mardi 16 mai 1922 à deux heures, Paris, Drouot et imprimerie de l'Art, Ch. Berger, p. 3-8.
- CLEYET-MERLE J.-J. (1990) – Naissance d'une polémique en Périgord : la grotte de la Mouthe, *Paleo*, 1, p. 36-39.
- GRAVINA B., DISCAMPS E. (2015) – MTA-B or not to be? Recycled bifaces and shifting hunting strategies at Le Moustier and their implication for the late Middle Palaeolithic in southwestern France, *Journal of Human Evolution*, 84, p. 83-98.
- HAUSER O. (1928) – *Der Erde Eiszeit und Sintflut. Ihre Menschen, Tiere und Pflanzen*, Weimar, Verlag f. Urgeschichte u. Menschforschung, Leinen, 360 p.
- HEBERER G. (1957) – Bericht über die Bergung der skelettreste von Combe-Capelle und Le Moustier aus dem Brandschutt des berliner Museums für Vor- und Frühgeschichte, *Bericht S. Tagung der Deutschen Gesellschaft für Anthropologie*, 1956, p. 67-72.
- HEIM J.-L. (1982) – *Les enfants néandertaliens de la Ferrassie. Étude anthropologique et analyse ontogénique des hommes de Neandertal*, Paris, Masson, 169 p.
- HENRY-GAMBIER D., COURTY A., CRUBÉZY É., KERVAZO B. (2001) – *Les enfants de Grimaldi (grotte des Enfants, site des Baoussé-Roussé, Italie). Anthropologie et paléthnologie funéraire*, Paris, CTHS, 181 p.
- HUE E. (1937) – *Crânes paléolithiques. Bibliographie*, Paris, A. Costes éditeur, 295 p.
- KLAATSCH H., HAUSER O. (1910) – *Homo Aurignacensis Hauseri* ein paläolithischer Skelettfund aus dem unteren Aurignacien der Station Combe-Capelle bei Montferrand (Périgord), *Praehistorische Zeitschrift*, 1, 3-4, p. 273-338.
- KOSSINNA G. (1910) – Zum *Homo Aurignacensis*, *Mannus*, 2, p. 169-173.
- MAUREILLE B. (1997) – Sur les restes présents au Field Museum of Natural History (Chicago, Illinois, USA) et inventoriés comme provenant du Moustier (Dordogne), *Paleo*, 9, p. 387-389.
- MAUREILLE B. (2002a) – La redécouverte du nouveau-né néandertalien Le Moustier 2, *Paleo*, 14, 221-238.
- MAUREILLE B. (2002b) – A lost Neanderthal neonate found, *Nature*, 419, p. 33-34.
- MORTILLET G. de (1869) – Essai d'une classification des cavernes fondées sur les produits de l'industrie humaine, *Matériaux pour l'histoire primitive de l'homme*, série 2, 5, p. 172-179.
- PEYRONY D. (1930) – Le Moustier, ses gisements, ses industries, ses couches géologiques, *Revue d'anthropologie*, 40, p. 48-76 et p. 155-176.
- RIVIÈRE É. (1887) – *De l'antiquité de l'homme dans les Alpes-Maritimes*, Paris, Librairie J.-B. Baillière et fils, 338 p. et planches.
- RIVIÈRE É. (1906) – Trente-sept années de fouilles préhistoriques et archéologiques en France et en Italie, in *Extrait des comptes rendus de l'Association française pour l'avancement des sciences*, Paris, Secrétariat de l'association, p. 773-779.
- RIVIÈRE É. (1908) – Le squelette humain chelléo-moustérien du Moustier-de-Peyzac, *Bulletins de la Société préhistorique française*, 5, p. 441-442.
- RIVIÈRE É. (1909a) – Un squelette humain quaternaire inférieur chelléo-moustérien, in *Congrès préhistorique de France, comptes rendus de la quatrième session* (Chambéry, 1908), Paris, Schleicher frères, p. 123-139.
- RIVIÈRE É. (1909b) – De l'antiquité paléolithique du squelette humain du Moustier-de-Peyzac (Dordogne), *Bulletins de la Société préhistorique française*, 6, p. 142-143.
- RIVIÈRE É. (1911) – La mandibule du squelette chelléo-moustérien de la femme du Moustier (Dordogne), in *Congrès préhistorique de France, comptes rendus de la sixième session* (Tours, 1910), Paris, Bureau de la Société préhistorique française, p. 116-124.
- ROSENDAHL W. (2005) – Le Moustier 3: a second Le Moustier Neanderthal discovery by Otto Hauser, in H. Ullrich (dir.), *The Neanderthal Adolescent Le Moustier 1. New Aspects, New Results*, Berlin, Berliner Beiträge zur Vor- und Frühgeschichte, p. 73-76.
- ROSENDAHL W., MAUREILLE B., TRINKAUS E. (2003) – Rediscovery of the human skeletal remains "Badegoule 5" (Badegoule, commune de Le Lardin-Saint-Lazare, Dordogne, France), *Paleo*, 15, p. 273-278.
- RUTOT A. (1908) – Moustérien et Aurignacien, Paris-Hayez, imprimeur des Académies royales de Belgique, p. 518-531.
- RUTOT A. (1910) – Sur l'authenticité du squelette féminin non néanderthaloïde rencontré par M. É. Rivière dans l'abri Bourguès, au Moustier (Dordogne), in *Note sur les nouvelles trouvailles de squelettes humains quaternaires dans le Périgord*, *Bulletin de la Société belge de géologie, de paléontologie et d'hydrologie*, 24, p. 370-377.
- RUTOT A. (1911) – *Mise au point pour 1911 du mémoire intitulé « Le Préhistorique dans l'Europe centrale »*, Malines, Imprimerie L. et A. Godenne, p. 60-66.
- VALLADAS H., GENESTE J.-M., JORON J.-L., CHADELLE J.-P. (1986) – Thermoluminescence Dating of Le Moustier (Dordogne, France), *Nature*, 322, p. 452-454.

VALLOIS H.-V. (1953) – Catalogue des hommes fossiles, sections V, Les préhominiens et les hommes fossiles, *in Congrès géologique international, comptes rendus de la 19^e session (Alger, 1952)*, fascicule 5, Alger, éditions du Congrès géologique international, p. 148-149.

VANDERMEERSCH B. (1971) – France/Le Moustier, *in*, K. P. Oakley, B. G. Campbell et T. I. Molleson (dir.), *Catalogue of Fossil Hominids*, Part II *Europe*, Londres, British Museum (Natural History), p. 149-150.

